

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 30 JUIN 2011 DU CHST A HASLACH

1. Participants

1.1. Administration

- M. Dunoyer Jean Luc
- Mme Blachut Laurence
- M. Kubler Patrick
- M. Konne Roger
- Mme Moisset Annie

1.2. Organisations syndicales

- M. Isenmann Jean Claude
- M. Deininger Jean Charles
- M. Brendle Martial

- M. Schmittlin Denis
- M. Kihm-Hersperger
- M. Hum Philippe
- M. Patrick Antoine
- M. Durrmann François
- M. Gressien Guy

1.3. Autres

- M. Legrand Bernard, Inspecteur hygiène et sécurité (IHS)
- M. Jacotey Bernard, médecin de prévention (MP)
- Mme Gérard Danielle, assistante sociale (AS)

2. Approbation du PV de la séance du 30 mai 2011

Remise en séance par l'administration d'une copie de ce PV qui n'est pas encore signée
L'approbation est reportée au prochain CHST

3. Suivi et vœux du précédent CHST

a. Registre hygiène et sécurité

RAS

b. Visite d'un site administratif par an

L'administration propose au CHST de visiter le site d'Haguenau

c. Mise en place d'un suivi des actions (tableau)

Le présent tableau présenté au CHST par l'administration

d. Bilan du test des chaussures de sécurité

IHS informe que 2 modèles ont été déjà retenus par la commission CHST. Pour le 3^{ème} modèle, il a demandé au fournisseur une semelle plus cramponnée pour la forêt. Les tests concernant cette dernière paire seront mis en œuvre dès que le fournisseur livrera les chaussures test.

L'administration s'interroge, suite à l'obligation découlant des dispositions de la dernière note de service DG ONF sur les EPI qui font suite au décret :

coût de la fourniture, sur fonctionnement général ?

Demande à l'IHS de faire remonter le coût de l'achat des chaussures à la DT.

e. Lancement des tests sur les lunettes de protection à verres progressifs

L'IHS informe que des contacts sont pris.

f. Programmation au maniement des extincteurs pour les personnels des locaux administratifs

L'IHS a fait une proposition de l'achat d'un générateur de fumée pour simuler un incendie par plusieurs DT. Il a reçu un accord de principe des DT. Il reste à concrétiser.

g. Diagnostic des installations électriques

L'IHS informe que cela n'est pas encore fait.

h. Mise en place d'une commission habitat

L'administration rappelle qu'une première réunion a eu lieu le 31 mai dernier.

i. Retour sur les bilans de stage à la conduite routière et grands rouleurs

L'administration informe que la FOP grands rouleurs n'a pas eu lieu. Le marché national n'a pas été mis en œuvre.

j. Organisation d'une journée de sensibilisation aux risques alcool. Inventaire des personnes à former

L'administration informe qu'il y aura une journée mise en œuvre en 2011

L'AS dit qu'une personne dans le 67 et une autre dans le 68 sont volontaires pour animer ces FOP mais considère que ces personnes sont internes à l'ONF et qu'il vaudrait mieux des intervenants externes.

k. Problématique d'odeurs sur le site administratif de Haguenau

L'administration relève que les locaux sont loués à la ville de Haguenau et qu'il appartient à cette commune de régler ce problème.

Les OS répliquent que la commune ne veut rien faire. Les extérieurs ont déjà été arrangés par l'ONF.

L'administration rappelle sa proposition de visite du site administratif d'Haguenau par une délégation du CHST en septembre/octobre.

l. Evolution du document unique d'évaluation des risques

La mise à jour sera à faire en fin d'année.

m. Eclairage à apporter sur les chiffres 2009 des absences pour maladie et décès

L'administration rappelle que cet éclairage a été apporté au mois d'avril.

n. Présentation à titre expérimental sur l'UT de Lembach du décret du 17/12/2010 avant démultiplication dans les autres UT

L'administration signale que c'est fait et propose de la mettre à l'ordre du jour des réunions d'UT avec la présence obligatoire d'un membre du CHST ainsi que de l'IHS.

L'IHS demande à ce que cette présentation à l'ordre du jour de ces réunions soit ciblée uniquement sur le décret parce que les personnels s'interrogent sur leur problèmes personnels et surtout la maladie de lyme.

o. Problèmes informatiques sur l'UT de Lembach. Expertise de l'installation

Malgré l'intervention des spécialistes informatiques, les OS signalent qu'il y a toujours des problèmes de lenteurs et sur l'application « chantier ».

L'administration demandera aux services compétents de se pencher sur les problèmes et d'essayer de les résoudre.

p. Répartition en 2010 des agents entre visite médicale annuelle et visite médicale quinquennale

La répartition est de 406 visites annuelles et 54 visites quinquennales.

q. Associer au titre du CHST, M. Kihm-Hersperger et Mme Ramseyer pour les travaux à l'agence à Mulhouse

Fait

r. Modalités des FOP recyclages des membres du CHST

L'administration demande le report après les élections prochaines des représentants du personnel.

Les OS signalent que les membres élus ont eu une formation d'initiation. Il leur faut une formation complète.

4. Bilan de l'activité du service social en 2010 en Alsace

L'assistante sociale a constaté les faits marquants suivant en 2010 :

- une reprise du dialogue social avec les CHST
- l'arrivée de Mme Moisset à la direction des ressources humaines
- l'enquête sur le stress au travail menée par le médecin de prévention (47 % des personnels présentent des symptômes de stress)
- mise en place de la cellule sociale territoriale
- action de sensibilisation des managers aux risques psychosociaux
- recrutement de 11 TOF, 1 TF et 3CDD

Données :

150 fonctionnaires ont été en contact avec le service social contre 113 en 2009. Augmentation à mettre en relation avec le vieillissement des personnels, l'aptitude partielle, la complexité de la législation relative à la retraite et une reprise des recrutements.

La catégorie B technique consulte le plus (80 personnels et 26,4 % de l'effectif)

La catégorie C admi (23 personnes et 69,7 % de l'effectif)

La catégorie B admi (23 personnes) et la catégorie A techn et admi (24 personnes)

La tranche d'âge 50/59 ans sollicite le plus le service social (96 personnes). Ces personnels sont confrontés à des

préoccupations de maintien à l'emploi liées à des problèmes de santé et aux questions relatives à la retraite. Les fonctionnaires sollicitent plus le service social pour des questions relatives à l'ambiance et aux conditions de travail (surcharge de travail avec des intérim long, rythme de travail trop élevé, sentiment d'être débordé, tensions et comportements agressifs entre collègues.

L'encadrement des UT exprime une inquiétude quant au maintien ou à la restauration d'une ambiance de travail favorable.

L'AS a rencontré tous les RUP et les conducteurs de travaux. Ces personnels sont confrontés à des injonctions contradictoires. Atteindre un objectif de rentabilité et trouver des solutions pour les salariés inaptes.

Le non versement de la prime aux adjoints administratif annoncée en juillet dans le journal RH national a fortement déçu ces personnels et a renforcé un sentiment de non reconnaissance.

Interventions du CHST

Les OS soulèvent le problème de la réduction d'effectif qui ne va pas arranger les choses. Elles demandent également à l'administration de ne pas mettre en application son objectif à savoir que les agents ne s'occupent plus des fonds de coupe en forêts communales. Les communes sont importantes pour l'ONF et elles pourraient nous lâcher.

L'administration répond qu'il est temps de revoir les procédures.

Les OS demandent à ce que l'administration informe mieux les personnels en difficulté qui ont le choix entre congé de longue maladie ou congé de longue durée après l'avis donné par le comité médical. Un agent logé en NAS qui choisit le CLD voit son poste soit mis en appel de candidature soit supprimé avec obligation de quitter la MF alors que s'il avait fait le choix du CLM, il peut rester en MF jusqu'à sa reprise de travail sur le même poste s'il est reconnu apte à en assumer les tâches.

L'administration a répondu que les personnels ont la possibilité de se renseigner. On ne peut pas tout mettre dans le courrier.

5. Santé et sécurité au travail

a) Plan de prévention des risques psychosociaux

Les déterminants qui ont été proposés par le groupe de travail sur les RPS sont :

- les consignes et procédures, outils et matériels informatiques territoriaux rendent le travail plus difficile ;
- la hiérarchie et les personnes ne répondent pas toujours aux demandes qui leur parviennent ;
- communication. Messagerie surchargée. Infos non reçus à temps pour faire le travail ;
- surcharge de travail difficilement supportable. Inadéquation entre objectifs et moyens matériels et humains ;
- pas de possibilité d'aménager le rythme de travail. Problème d'organisation, d'anticipation et de planification du travail ;
- en cas de difficulté, pas de soutien de la hiérarchie et des collègues

L'administration considère que les déterminants se rejoignent. Il s'agit de l'organisation. Les services bois, travaux ne communiquent pas (réunions) avant la campagne à venir. Si cela n'est pas fait, il y a beaucoup de perte de temps par la suite.

Les OS proposent que les commandes arrivent au RUT qui dispatche en fonction de la charge de travail des personnels. L'administration n'est pas d'accord. Le RUT ne peut pas tout faire. Elle propose de trouver un personnel compétent par UT pour mutualiser avec le RUT

L'administration propose que le CHST retienne quelques actions seulement, notamment une action sur la messagerie

« charte de bonne utilisation », une action pour mieux travailler ensemble, une action sur les outils informatiques territoriaux et une action sur les procédures. Faire un groupe de travail du CHST pour chaque action, définir un cahier des charges auparavant pour chaque groupe qui désignera un pilote.

Les OS demandent de recevoir une information détaillée sur les actions à mettre en œuvre afin de donner leur avis. L'administration accède à la demande.

b) Cellule sociale territoriale

L'administration informe le CHST qu'elle n'est intervenue que pour les ouvriers forestiers.

c) Demande d'enquête du SNUPFEN

Le SNUPFEN présente la situation au site de Guebwiller. 50 % des personnels en arrêt maladie.

L'administration affirme qu'il n'y a pas de solution à court terme, que les personnels rencontrés n'ont pas exprimé leur situation comme insupportable. La hiérarchie en souffre aussi et elle est mise en difficulté. Il y a 3 sites en tout à Colmar avec des problèmes. Le CHS peut intervenir pour trouver une solution.

Le CHST décide de faire une enquête sur les lieux afin d'essayer d'améliorer les choses pour tout le monde.

Fait à la maison forestière à SCHOENBOURG le 04 juillet 2011

Guy Gressien

Le secrétaire territorial du SNAF/UNSA